

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

**PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 2 MARS 2026**

Session ordinaire du conseil sous la présidence de madame la mairesse Daphné Raymond tenue le 2 mars 2026 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1  
Madame Annie Guillemette, conseillère du district 3  
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4  
Madame Jennifer McMullin, conseillère du district 5  
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Le poste de conseiller.ère du district 2 étant vacant depuis le 12 janvier 2026.

Sont également présents, monsieur le directeur général, trésorier et assistant-greffier Jessy Létourneau et madame la directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière Françoise Ruel.

\*\*\*\*\*

**A. Présences et ouverture**

**B. Adoption de l'ordre du jour**

**C. Adoption de procès-verbaux**

- 1) Séance ordinaire du 2 février 2026

**D. Période de questions**

**E. Correspondance**

**F. Administration générale et financière**

- 1) Comptes du mois.
- 2) Profil financier 2024-2025 du MAMH – Dépôt.
- 3) Élections générales municipales – Rapport du trésorier.
- 4) Comité de relations de travail – Entente 2026-01.
- 5) FQM – Utilisation de la banque d'heures gratuites.
- 6) Raymond Chabot Grant Thornton – Paiement d'honoraires professionnels relatifs à l'audit de l'année 2025.
- 7) *Politique de disposition des biens municipaux* – Vente de deux portables usagés.
- 8) Annulation du Programme de rachat des armes à feu du gouvernement fédéral – Demande d'appui.
- 9) Activité de reconnaissance des employés municipaux en décembre 2025 – Autorisation.
- 10) Séance extraordinaire du 18 août 2025 – Suivi de la résolution 2025-08-0387.

**G. Aménagement et urbanisme**

- 1) Rapport d'activités – Dépôt.
- 2) Projet de prolongement de la rue Boisé – Autorisation de signature du permis de lotissement.

#### **H. Loisirs, culture et vie communautaire**

- 1) Statistiques des locations d'infrastructures municipales pour l'année 2025 - Dépôt.
- 2) Marché du Voisinage au 697, route 253 – Contribution pour la saison estivale 2026.
- 3) Association des retraités de l'enseignement du Québec – Demande de reconnaissance pour les résidents du Haut-Saint-François aux fins de gratuité pour la location de salles municipales.
- 4) Marché de Pâques 2026, secteur Sawyerville – Demande de gratuité. Annulé.

#### **I. Travaux publics**

- 1) Rapport d'activités – Dépôt.
- 2) Entretien des plates-bandes pour l'année 2026 - Adjudication de contrats.
- 3) Salle d'archives au sous-sol du presbytère Sawyerville – Offres de service pour le contrôle de la température et de l'humidité.
- 4) Salle d'archives au sous-sol de l'hôtel de ville – Offres de service pour le contrôle de la température et de l'humidité.
- 5) Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec – Demande de réduction de la limite de vitesse sur la route 108 jusqu'à la rue Pope et du chemin Hodgman vers la route 210 en direction du secteur Cookshire.
- 6) Ressources humaines – Demande de congé sans traitement.
- 7) Projet de parc au centre communautaire Johnville – Approvisionnement de matériaux.
- 8) Projet de remplacement de ponceux pour divers chemins municipaux – Directive de changement au décompte progressif numéro 2.
- 9) Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) du MAMH – Mise à jour.

#### **J. Sécurité publique, activités d'agglomération**

- 1) Rapports d'interventions du 1<sup>er</sup> janvier au 9 février 2026 – Dépôt.
- 2) Rapport annuel 2025 du Service de l'incendie de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.
- 3) Entente de services de premiers répondants avec le CIUSSE-CHUS – Renouvellement.

#### **K. Proposition(s) des membres du conseil**

- 1) Rendez-vous national du développement local et congrès annuel de la FQM – Inscription.

#### **L. Avis de motion**

#### **M. Étude et adoption de règlements**

#### **N. Varia**

- 1) Fête de voisinage le 27 juin 2026, secteur Cookshire – Demande d'autorisation et de contribution.
- 2) Journée Natalie Champigny – Contribution.
- 3) Cookshire-Eaton Innovation – Cautionnement.

#### **O. Période de questions**

#### **P. Ajournement ou levée de la séance**

\*\*\*\*\*

## **A. Présences et ouverture**

La mairesse souhaite la bienvenue à tous. La directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière note la présence de l'ensemble des membres du conseil.

## **B. Adoption de l'ordre du jour**

Résolution 2026-03-0671

ATTENDU QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et les villes* stipule que toute documentation utile à la prise de décision doit être disponible aux membres du conseil au plus tard 72 heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, à moins de situation exceptionnelle;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil sont présents à cette séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE le conseil renonce au délai prescrit à 319 de la *Loi sur les cités et les villes* concernant la remise de la documentation utile à la prise de décision;

QUE soit autorisé l'ajout du sujet suivant à l'ordre du jour :

N.3) Cookshire-Eaton Innovation – Cautionnement.

QUE soit adopté l'ordre du jour de la séance ordinaire du 2 mars 2026 tel que déposé, avec l'ajout du sujet précédent, et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **C. Adoption de procès-verbaux**

1) Séance ordinaire du 2 février 2026

Résolution 2026-03-0672

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **D. Période de questions**

- 1) Questionnement sur le lieu de l'élection partielle au district 2.
- 2) Questionnement sur le suivi de cession de l'immeuble situé au 225, rue Pope (brasserie).
- 3) Questionnement sur la responsabilité municipale pour le déneigement en bordure de route.

## **E. Correspondance**

1) Liste du mois de février 2026.

Dépôt de la liste de la correspondance reçue au cours du dernier mois.

#### **F. Administration générale et financière**

1) Comptes du mois.

Résolution 2026-03-0673

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur général et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 2 mars 2026;

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte la liste des comptes à payer faite conformément aux engagements de crédits et aux dépenses autorisés par le conseil municipal en vertu de la délégation du directeur général;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson t résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Profil financier 2024-2025 du MAMH – Dépôt.

Le profil financier pour la période 2025-2025 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation est déposé.

3) Élections générales municipales – Rapport du trésorier.

Résolution 2026-03-0674

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'adopter le rapport du trésorier relatif aux élections générales municipales du 2 novembre 2025 tel que préparé par la directrice générale adjointe, greffière et assistante-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Comité de relations de travail – Entente 2026-01.

Résolution 2026-03-0675

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter la proposition d'entente numéro 2026-01 tel que déposée. La direction générale est autorisée à procéder à toute modification mineure ainsi qu'à sa signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) FQM – Utilisation de la banque d'heures gratuites.

Résolution 2026-03-0676

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'accepter la facturation de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) à même la banque d'heures gratuites

concernant des vérifications en gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Raymond Chabot Grant Thornton – Paiement d'honoraires professionnels relatifs à l'audit de l'année 2025.

Résolution 2026-03-0677

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser le paiement au montant de 31 043,26 \$ (taxes incluses) à Raymond Chabot Grant Thornton concernant l'audit de l'année 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) *Politique de disposition des biens municipaux* – Vente de deux portables usagés.

Résolution 2026-03-0678

CONSIDÉRANT QUE la *Politique de disposition des biens municipaux* en vigueur ne permet pas la vente d'équipement informatique aux salariés municipaux;

CONSIDÉRANT l'autorisation auparavant donnée par l'administration;

CONSIDÉRANT QUE les données municipales ont pu être contrôlées;

CONSIDÉRANT QUE la vente est la solution la plus avantageuse pour la municipalité;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser la vente de deux portables usagés au montant de 200 \$ (taxes applicables en sus) et 350 \$ (taxes incluses) respectivement à deux anciens salariés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Annulation du Programme de rachat des armes à feu du gouvernement fédéral – Demande d'appui.

Résolution 2026-03-0679 –

**Demande d'annulation du Programme de rachat des armes à feu du gouvernement fédéral**

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement fédéral a lancé, le 17 janvier 2026, le programme fédéral de rachat d'armes à feu de style arme d'assaut;

CONSIDÉRANT QUE les Canadiens disposent de la période du 19 janvier au 31 mars 2026 pour adhérer audit programme, lequel prévoit la remise volontaire de leurs armes prohibées en échange d'une indemnisation;

CONSIDÉRANT QUE les compensations financières prévues dans le cadre du programme de rachat sont jugées insuffisantes, inéquitable ou non garanties pour l'ensemble des propriétaires concernés;

CONSIDÉRANT QUE les armes visées par la prohibition sont des armes civiles de chasse ou de tir sportif à conception moderne, et non des armes d'assaut militaires, et qu'elles ne sont ni utilisées ni requises par les Forces armées canadiennes pour assurer la défense du pays;

CONSIDÉRANT QUE sur le territoire québécois, la Sûreté du Québec coordonnera l'opération;

CONSIDÉRANT QUE les ressources policières sont déjà limitées et que leur mobilisation pour l'application de ce régime détourne des effectifs essentiels à la lutte contre la criminalité réelle;

CONSIDÉRANT QUE la confiance entre la population et les corps policiers est un pilier fondamental de la sécurité publique;

CONSIDÉRANT QUE l'application coercitive de cette prohibition risque de nuire à cette relation de confiance et d'accentuer les tensions sociales;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité publique constitue une responsabilité partagée entre les gouvernements fédéral, provincial, municipal ainsi que les corps policiers;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités sont des gouvernements de proximité, directement responsable du bien-être, de la cohésion sociale et de la sécurité de leur population;

CONSIDÉRANT QUE les détenteurs légaux d'armes à feu sont déjà soumis à un régime strict de permis, de formation, d'enregistrement, de vérifications d'antécédents, d'entreposage sécuritaire et de conformité aux lois;

CONSIDÉRANT QUE les données disponibles démontrent que les armes utilisées dans les crimes violents proviennent majoritairement du marché noir et non du marché légal;

CONSIDÉRANT QUE la priorité en matière de sécurité publique devrait être accordée à la lutte contre le trafic illégal d'armes, les groupes criminalisés et la contrebande;

CONSIDÉRANT QUE la prohibition et le rachat obligatoire d'armes à feu ciblent principalement des citoyens respectueux des lois, sans impact direct significatif sur la criminalité;

CONSIDÉRANT QUE l'imposition de ce régime représente une atteinte aux droits de propriété légitimes de ces citoyens;

CONSIDÉRANT QUE ce régime ne tient pas compte des réalités territoriales, sociales, économiques et culturelles propres aux municipalités;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs communautés rurales, agricoles et nordiques utilisent les armes à feu de manière légitime pour la chasse, la subsistance, la protection des animaux d'élevage et la sécurité personnelle en région isolée;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs provinces canadiennes ont publiquement exprimé leur opposition à ce régime de prohibition et de rachat, refusant d'y collaborer ou d'en assurer l'application, en raison de son inefficacité, de son coût et de son caractère injuste;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ne disposent d'aucun pouvoir réel dans l'élaboration de cette politique, mais subissent directement ses impacts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande officiellement au gouvernement fédéral de mettre fin à son programme de rachat des armes à feu de style arme d'assaut;

QUE, dans l'éventualité où ce programme ne serait pas abrogé, la Ville demande officiellement à la Sûreté du Québec de ne pas appliquer, sur son territoire, les mesures de prohibition et de rachat obligatoire des armes à feu prévues par le gouvernement fédéral;

QUE la Ville affirme que la priorité en matière de sécurité publique doit être la lutte contre le trafic illégal d'armes, le crime organisé et la violence armée réelle, plutôt que la confiscation d'armes légalement détenues;

QUE la Ville demande au gouvernement du Québec d'intervenir auprès du gouvernement fédéral afin de revoir l'approche actuelle et de privilégier des politiques fondées sur des données probantes et l'efficacité réelle en matière de sécurité publique;

QUE la Ville affirme son soutien aux citoyens respectueux des lois, aux chasseurs, aux agriculteurs, aux communautés rurales et aux utilisateurs légitimes d'armes à feu;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise :

- À la Sûreté du Québec;
- Au ministre de la Sécurité publique du Québec;
- Au premier ministre du Québec;
- Au ministre fédéral de la Sécurité publique;
- Aux députés provincial et fédéral du territoire;
- À la Fédération québécoise des municipalités (FQM);
- À l'Union des municipalités du Québec (UMQ).

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Activité de reconnaissance des employés municipaux en décembre 2025 – Autorisation.

Résolution 2026-03-0680

CONSIDÉRANT la tenue d'activités de reconnaissance des employés municipaux pour les années 2024 et 2025;

CONSIDÉRANT le tirage de deux prix de présence à raison d'une semaine de vacances respectivement;

CONSIDÉRANT QUE la politique de reconnaissance des employés et le règlement de délégation de certains pouvoirs aux membres du personnel cadre en vigueur ne permettent pas cette remise financière;

CONSIDÉRANT QUE seul le conseil municipal possède le pouvoir requis en l'espèce;

CONSIDÉRANT l'utilisation faite de ces prix par la salariés récipiendaires;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser rétroactivement et exceptionnellement l'allocation financière octroyée lors d'activités de reconnaissance passées pour les employés municipaux, soit deux prix de présence à raison d'une semaine de vacances respectivement.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Séance extraordinaire du 18 août 2025 – Suivi de la résolution 2025-08-0387.

Résolution 2026-03-0681

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025-08-0387 sanctionnant un membre du personnel cadre de la municipalité, ci-après nommé « le cadre »;

CONSIDÉRANT le litige juridique relatif à ce dossier empêchant l'application de cette résolution;

CONSIDÉRANT QUE la version des faits du cadre a été entendue par la direction générale et le conseil municipal le 2 mars 2026;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, trésorier et assistant-greffier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'abroger la résolution numéro 2025-08-0387, le rapport d'enquête administrative et ses recommandations étant ainsi nuls et sans avenue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **G. Urbanisme et inspection**

1) Rapport d'activités – Dépôt.

Dépôt du rapport mensuel de permis.

2) Projet de prolongement de la rue Boisé – Autorisation de signature du permis de lotissement.

Résolution 2026-03-0682

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025-07-0342 autorisant le lotissement pour le prolongement de la rue du Boisé, secteur Cookshire;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, tout document nécessaire à la réalisation du projet de prolongement de la rue du Boisé conformément à la résolution numéro 2025-07-0342 datée du 7 juillet 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **H. Loisirs, culture et vie communautaire**

1) Statistiques des locations d'infrastructures municipales pour l'année 2025 – Dépôt.

Dépôt du rapport de statistiques d'utilisation des locations d'infrastructures municipales pour l'année 2025.

2) Marché du Voisinage au 697, route 253 – Contribution pour la saison estivale 2026.

Résolution 2026-03-0683

CONSIDÉRANT l'événement estival dit « Marché du Voisinage » tous les dimanches, du 21 juin au 20 septembre 2026 au 967, route 253;

CONSIDÉRANT la demande de contribution municipale;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation est une initiative de commerçants agricoles du territoire, soit : la Ferme Boucherie Le Sabot d'or inc., Les 4 Piments et la Ferme maraîchère inc.;

CONSIDÉRANT QUE cette initiative locale favorise le dynamisme économique et communautaire;

CONSIDÉRANT la recommandation du Services de loisirs;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser une aide financière en services pour :

- la diffusion médiatique;
- le prêt de matériel demandé selon la disponibilité du Service des travaux publics.

Les organisateurs sont référés au Comité des loisirs Cookshire pour un accompagnement en ressources bénévoles.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Association des retraités de l'enseignement du Québec – Demande de reconnaissance pour les résidents du Haut-Saint-François aux fins de gratuité pour la location de salles municipales.

Résolution 2026-03-0684

CONSIDÉRANT la demande de reconnaissance de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec pour les résidents du Haut-Saint-François aux fins de gratuité pour la location de salles municipales;

CONSIDÉRANT QUE l'association est un organisme sans but lucratif qui dessert les gens du milieu et plus particulièrement de Cookshire-Eaton;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser la reconnaissance de l'Association des retraités de l'enseignement du Québec à titre d'organismes municipaux reconnus aux fins de gratuité pour la location de salles municipales.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Marché de Pâques 2026, secteur Sawyerville – Demande de gratuité.

Résolution 2026-03-0685

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser la location sans frais du Centre communautaire Sawyerville le 29 mars 2026 pour les activités du Marché de Pâques 2026.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### **I. Travaux publics**

1) Rapport d'activités – Dépôt.

Dépôt du rapport d'activités mensuelles du département des Travaux publics.

2) Entretien des plates-bandes pour l'année 2026 – Adjudication de contrats.

Résolution 2026-03-0686

CONSIDÉRANT QU'à l'ouverture des soumissions pour l'entretien des plates-bandes des secteurs Cookshire, Johnville et Sawyerville respectivement pour l'année 2026 trois fournisseurs ont déposé une estimation de prix;

CONSIDÉRANT QUE la plus basse estimation pour les trois secteurs correspond au même fournisseur;

CONSIDÉRANT la recommandation des Services techniques de retenir la plus basse estimation;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu de retenir les services de monsieur David Rodell selon ses offres de services relatives à l'entretien des plates-bandes des secteurs Cookshire, Johnville et Sawyerville pour l'année 2026 pour un montant réparti comme suit :

- Secteur Cookshire :	4 599,00 \$
- Secteur Johnville :	4 139,12 \$
- <u>Secteur Sawyerville :</u>	<u>3 219,32 \$</u>
Total (taxes incluses) :	11 957,44 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Salle d'archives au sous-sol du presbytère Sawyerville – Offres de service pour le contrôle de la température et de l'humidité.

Résolution 2026-03-0687

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'accepter les deux offres de services de Climatisation DL inc. datées du 15 janvier 2026, au montant total de 6 082,18 \$ (taxes incluses) concernant le contrôle de la température et de l'humidité de la salle d'archives du sous-sol de l'ancien presbytère du secteur Sawyerville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Salle d'archives au sous-sol de l'hôtel de ville – Offres de service pour le contrôle de la température et de l'humidité.

Résolution 2026-03-0688

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter les deux offres de services de Climatisation DL inc. datées des 10 décembre 2025 et 12 janvier 2026, au montant total de 9 876,36 \$ (taxes incluses) concernant le contrôle de la température et de l'humidité de la salle d'archives du sous-sol de l'hôtel de ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec – Demande de réduction de la limite de vitesse sur la route 108 jusqu’à la rue Pope et du chemin Hodgman vers la route 210 en direction du secteur Cookshire.

Résolution 2026-03-0689

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu de demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable d’analyser une réduction de la limite de vitesse sur la route 108 pour les zones suivantes :

- avant l’entrée de l’immeuble situé au 580, route 108 (Expo Cookshire) jusqu’à la rue Pope;
- avant l’entrée du chemin Hodgman jusqu’à l’entrée de la route 210 en direction du secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 6) Ressources humaines – Demande de congé sans traitement.

Résolution 2026-03-0690

CONSIDÉRANT la demande de congé sans traitement d’un journalier-conducteur de véhicules lourds;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise un projet de développement personnel;

CONSIDÉRANT QUE la demande n’empêche pas le bon déroulement des opérations du service concerné;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du surintendant aux Travaux publics;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d’autoriser la demande de congé sans traitement du 6 avril 2026 au 6 avril 2027 inclusivement conformément à la convention collective des employés syndiqués en vigueur.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 7) Projet de parc au centre communautaire Johnville – Approvisionnement de matériaux.

Résolution 2026-03-0691

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d’autoriser le paiement au montant de 12 458,71 \$ (taxes incluses) à Bouchard Matériaux inc. concernant l’approvisionnement de matériaux pour le projet de parc au centre communautaire Johnville (référence budgétaire : 23-080-00-000).

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

- 8) Projet de remplacement de ponceaux pour divers chemins municipaux – Directive de changement au décompte progressif numéro 2.

Résolution 2026-03-0692

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement au montant de 665 638,93 \$ (taxes incluses) à Groupe Colas Québec, région Estrie/Montérégie concernant la directive de changement au décompte progressif numéro 2 du projet de remplacement de ponceaux pour divers chemins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Plan de gestion des actifs en eau (PGA-Eau) du MAMH – Mise à jour.

Résolution 2026-03-0693

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton reconnaît l'importance de gérer efficacement ses actifs municipaux pour assurer leur durabilité à long terme;

CONSIDÉRANT QUE la gestion d'actifs a pour objectif de mettre en place les activités nécessaires pour maintenir les actifs en état d'offrir des services durables et de qualité aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion des actifs (PGA) contribue à atteindre les objectifs stratégiques de la Ville de Cookshire-Eaton et à offrir des services durables et de qualité conformes au niveau de service convenu;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance du guide relatif au PGA du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (Ministère) ainsi que des outils y afférents et qu'elle comprend chaque partie constituant le PGA;

CONSIDÉRANT QUE le PGA maximise l'efficacité des ressources humaines et financières en identifiant les actifs prioritaires et en planifiant les dépenses de manière proactive;

CONSIDÉRANT QUE la mise en œuvre du PGA contribuera à la résilience et à la pérennité des infrastructures municipales;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu que le Conseil municipal approuve le document « Plan de gestion des actifs municipaux en eau » et autorise le dépôt des documents auprès du Ministère.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**J. Sécurité publique, activités d'agglomération**

1) Rapports d'interventions du 1<sup>er</sup> janvier au 9 février 2026 – Dépôt.

Dépôt du rapport d'interventions du 1<sup>er</sup> janvier au 9 février 2026.

2) Rapport annuel 2025 du Service de l'incendie de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.

Résolution 2026-03-0694

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'accepter le rapport annuel 2025 du Service de l'incendie de l'Agglomération de Cookshire-Eaton tel que déposé par le directeur de service et joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Entente de services de premiers répondants avec le CIUSSE-CHUS – Renouvellement.

Résolution 2026-03-0695

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur les services préhospitaliers d'urgence* (RLRQ, chapitre S-6.2) (LSPU) vise à ce que soit apportée, en tout temps, aux personnes faisant appel à des services préhospitaliers d'urgence une réponse appropriée, efficiente et de qualité ayant pour but la réduction de la mortalité et de la morbidité à l'égard des personnes en détresse;

CONSIDÉRANT QU'une entente de services de premiers répondants (l'Entente) entre le CIUSSE-CHUS et la Ville de Cookshire-Eaton (Ville) (les Parties) est offerte et déposée en pièce jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante;

CONSIDÉRANT QUE l'Entente est proposée conformément au paragraphe 7° de l'article 3 et aux articles 38 à 43 de la LSPU et prévoit notamment les rôles, obligations et responsabilités de chacune des parties, les mécanismes de reddition de compte et les standards de performance attendus de la Ville et les rapports que cette dernière doit fournir;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 90.1 de la LSPU, les fonctions et responsabilités confiées à Santé Québec à l'égard des régions sociosanitaires, notamment celle prévue à l'article 38 de cette même loi, sont assumées par Urgences-santé pour les régions sociosanitaires de Montréal et de Laval, en tenant compte des adaptations qui y sont prévues;

CONSIDÉRANT QUE les services de premiers répondants ne visent pas à remplacer les services ambulanciers, mais sont plutôt un autre acteur dans la chaîne d'intervention préhospitalière;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont pris connaissance des objectifs du Plan pour mettre en œuvre les changements nécessaires en santé (2022) et de la Politique gouvernementale sur le système préhospitalier d'urgence (2022);

CONSIDÉRANT QUE l'Entente découle des initiatives stratégiques du Plan d'action gouvernemental (2023-2028) en matière de services préhospitaliers d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE certaines municipalités offrent déjà des services de premiers répondants et que des représentations ont été effectuées au cours des années afin de bonifier le financement de ces services;

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de l'exécution de l'Entente, il doit être tenu en compte en priorité, si les Services de premiers répondants sont fournis par le Service de sécurité incendie de la Ville, des fonctions premières et du schéma de couverture de risques de ce dernier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Jennifer McMullin et résolu d'autoriser le directeur du Service de la sécurité publique à signer, pour et au nom de la Ville de Cookshire-Eaton, le renouvellement de l'entente de services de premiers répondants avec le CIUSSE-CHUS pour une période de cinq années.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **K. Proposition(s) des membres du conseil**

- 1) Rendez-vous national du développement local et congrès annuel de la FQM – Inscription.

Résolution 2026-03-0696

Il est proposé par la conseillère Jennifer McMullin, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser :

- deux inscriptions au Rendez-vous national du développement local, soit pour deux membres du conseil municipal;
- deux inscriptions au congrès annuel de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), soit pour la mairesse et un membre de la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **L. Avis de motion**

Aucun.

#### **M. Étude et adoption de règlements**

Aucun.

#### **N. Varia**

- 1) Fête de voisinage le 27 juin 2026, secteur Cookshire – Demande d'autorisation et de contribution.

Résolution 2026-03-0697

CONSIDÉRANT la tenue d'une fête de village sur la rue Eastview le 27 juin 2026;

CONSIDÉRANT QUE l'activité est organisée par des entrepreneurs bénévoles et propriétaires du secteur avoisinants;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif est de créer un événement rassembleur et familial pour tous les gens du secteur;

CONSIDÉRANT la demande de contribution municipale afin d'assurer la visibilité et la sécurité de l'activités;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu :

D'AUTORISER la fermeture de la rue Eastview le 27 juin 2027 de 9 h à 17 h ainsi que la signalisation requise pour ce faire;

D'INSTALLER deux toilettes sanitaires et autres équipements disponibles des Travaux publics le cas échéant (tables, abri);

DE DIFFUSER l'événement sur les médias de la municipalité;

DE DEMANDER la collaboration du Comité de loisirs Cookshire et permettre aux mêmes fins la couverture d'assurance responsabilité municipale pour cette journée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Journée Natalie Champigny – Contribution.

Résolution 2026-03-0698

Il est proposé par la conseillère Josée Pérusse, appuyé par la conseillère Annie Guillemette et résolu d'autoriser le paiement au montant de 250 \$ à titre de contribution municipale à la Journée Natalie Champigny de la Fondation Christian Vachon qui se tiendra le samedi 7 mars 2026, en sus de la location sans frais d'infrastructures municipales.

Quatre élus municipaux confirment leur participation personnelle à l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Cookshire-Eaton Innovation – Cautionnement.

Résolution 2026-03-0699

Il est proposé par la conseillère Annie Guillemette, appuyé par la conseillère Josée Pérusse et résolu d'autoriser le paiement au montant de 15 000 \$ à Cookshire-Eaton Innovation à titre de caution de l'immeuble situé au 225, rue Pope, secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**O. Période de questions**

- 1) Un citoyen du secteur Johnville questionne le paiement de la directive de changement pour les travaux de ponceaux.

**P. Ajournement ou levée de la séance**

Résolution 2026-03-0700

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

Daphné Raymond  
Mairesse

---

Françoise Ruel  
Directrice générale adjointe,  
greffière et assistante-trésorière